

LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Samedi 9 mai 2020
www.journaldujura.ch

No 108 CHF 3.80
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez
le Journal du Jura sur



9771424962007 60019

L'édito

Pierre-Alain Brenzikofer
pabrenzikofer@journaldujura.ch



L'esprit des lois, mais sur ordonnance

Les méandres de l'âme politicienne surprendront toujours le béotien. Remarque également valable, on l'ajoutera bien vite, pour celui qui se sent peu concerné par cette considération réductrice. Dernier exemple en date? La loi sur la chasse, adoptée par le Parlement, mais remise en cause par tous les milieux proches de la protection de la nature et même Les Verts. Corollaire, le peuple devra se prononcer le 27 septembre sur un texte qui en effarouche plus d'un et pas seulement dans les futaies. Pour faire simple, une sorte de feu libre y serait autorisée à l'encontre du loup et d'autres amis carnassiers, sans oublier le castor, voire d'autres bestioles qualifiées de nuisibles. Trop, c'en était définitivement trop pour une large frange de l'opinion suisse, peu sensible à cette régulation programmée qui prend pour elle des allures d'éradication. Le Conseil fédéral a-t-il senti le vent tourner, y compris celui du boulet? Figurez-vous qu'avant même que le peuple, tel un empereur romain, tourne le pouce vers le haut ou le bas pour sceller le sort de ce texte controversé, les Sept Sages viennent d'ouvrir jusqu'au 9 septembre la consultation relative à l'ordonnance censée régler dans le détail les généralités de ladite loi. Eh bien, immense surprise, le Conseil fédéral y ordonne de remettre les armes au râtelier. Figurez-vous qu'il ne sera plus question de toucher aux meutes de loups, que le principe de proportionnalité devra devenir la règle et que les ruraux devront protéger leurs bêtes s'ils veulent obtenir quelques deniers (de Judas) de la Confédération en cas de perte. Généreuse, la Mutter Berna participera financièrement à la mise de mesures de protection désormais impératives. Elle payera jusqu'à 80% pour l'utilisation de chiens et tout autant pour le renforcement électrique des clôtures. Il est aussi prévu de ramener à la raison les cantons les plus ferrailleurs, d'exiger quelques contraintes supplémentaires de la part des nemrods et de restreindre le tir des vieux bouquetins, ceux que les Valaisans vendent une fortune à des collectionneurs-flingueurs. Appellera-t-on cela un changement total de paradigme? Fatalement, le texte va provoquer quelques mugissements, notamment dans les rangs de la droite préalpine et rurale. En définitive, le Conseil fédéral a tout misé sur un coup de dés: si la loi est repoussée par le souverain, il fera figure de visionnaire avec sa copie. Sinon... Moralité? Ne jamais consommer une loi sans ordonnance. Quoique...

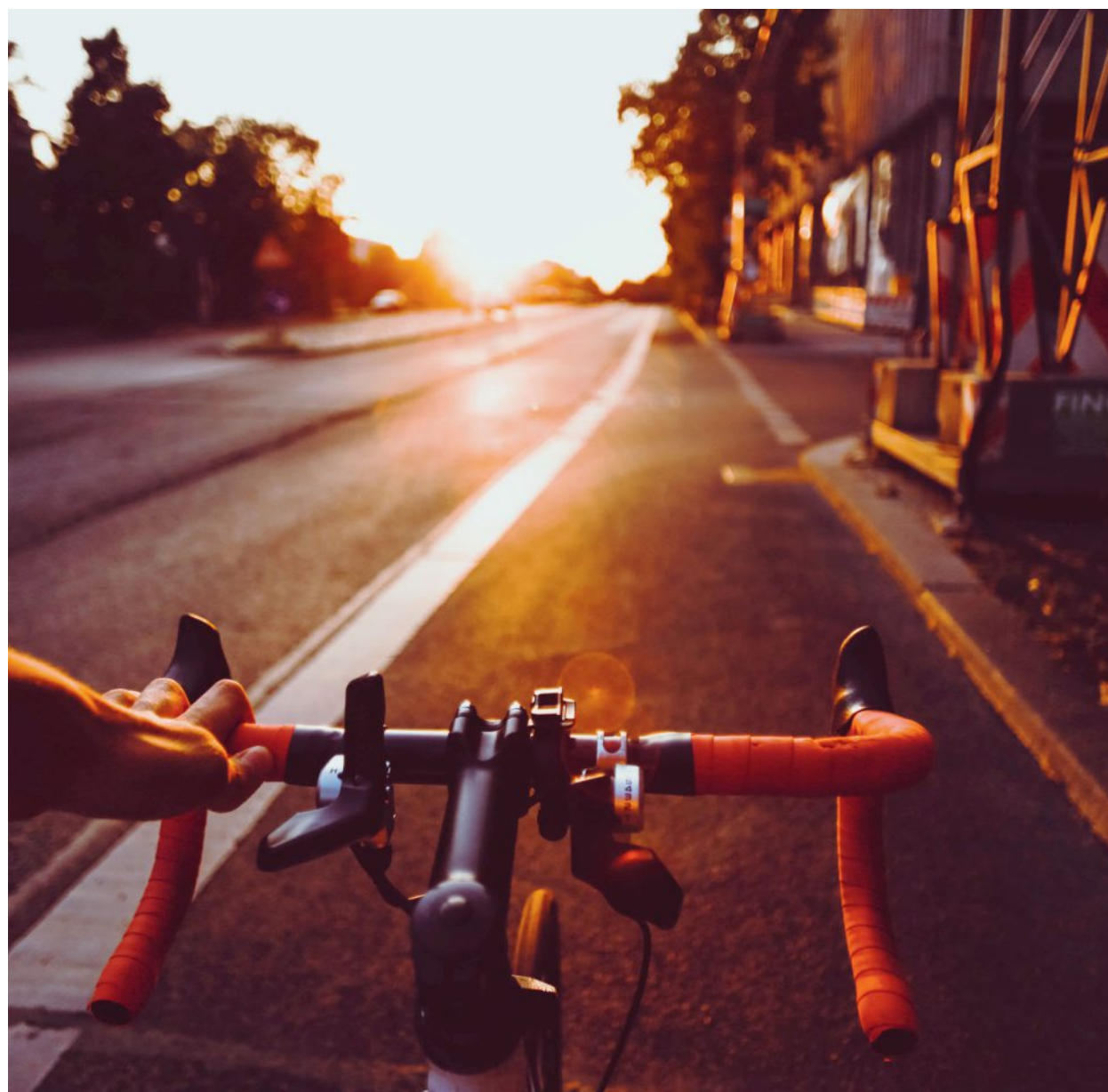
Le système bernois de santé a tenu le choc du Covid-19

Coronavirus Les efforts consentis ont porté leurs fruits, les infections étant en net recul dans le canton.

S'il veut élargir les tests et renforcer le dépistage de nouveaux cas, il s'apprête à autoriser des visites restreintes

dans les EMS. Il va aussi lancer une campagne pour rappeler que le système de santé est sûr. page 3

Les Biennois plébiscitent l'utilisation du vélo en période de crise



Mobilité douce Les ateliers de réparation de bicyclettes constatent une augmentation du nombre de cyclistes depuis le début de la crise. L'association Pro Velo s'en réjouit et demande aux autorités de prendre des mesures concrètes. page 4

Tramelan

Don anonyme en forme de sursis

Bien connu des Tramelot(e)s, Le Refuge n'a logiquement plus de rentrées d'argent. Mais ses responsables ont reçu une aide préciseuse... page 9



Chalet Le Refuge

Moutier

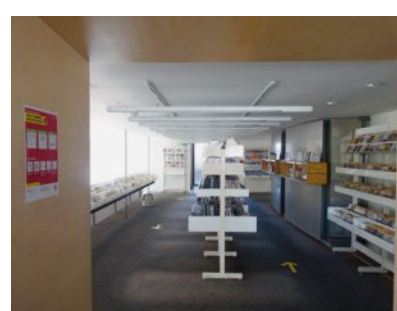
Ils «exposent» au SIAMS virtuel

En attendant le «vrai» SIAMS en novembre, 65 entreprises ont participé à une expérience de diffusion d'informations en ligne. Avec un certain succès. page 7

Mont-Soleil

Ils ont bichonné le funiculaire

Entre lundi et hier soir, le funiculaire a eu droit à sa révision annuelle. L'équipe technique en a profité pour procéder à quelques changements. page 6



Déconfinement

Même les livres en quarantaine

Les bibliothèques sont sur le point de rouvrir leurs portes avec des dispositifs sanitaires, parfois lourds. page 5

Formation

1,7 million pour les étudiants

La HES-SO va distribuer 600 francs à chaque étudiant dans le besoin. Cette aide temporaire vise à éviter la précarisation de la situation des élèves. page 4



Jonathan Vallat

Hockey sur glace

Tramelan promu en ligue B

Championnes du groupe romand de troisième division, les filles du HC Tramelan sont promues sur le tapis vert. page 15

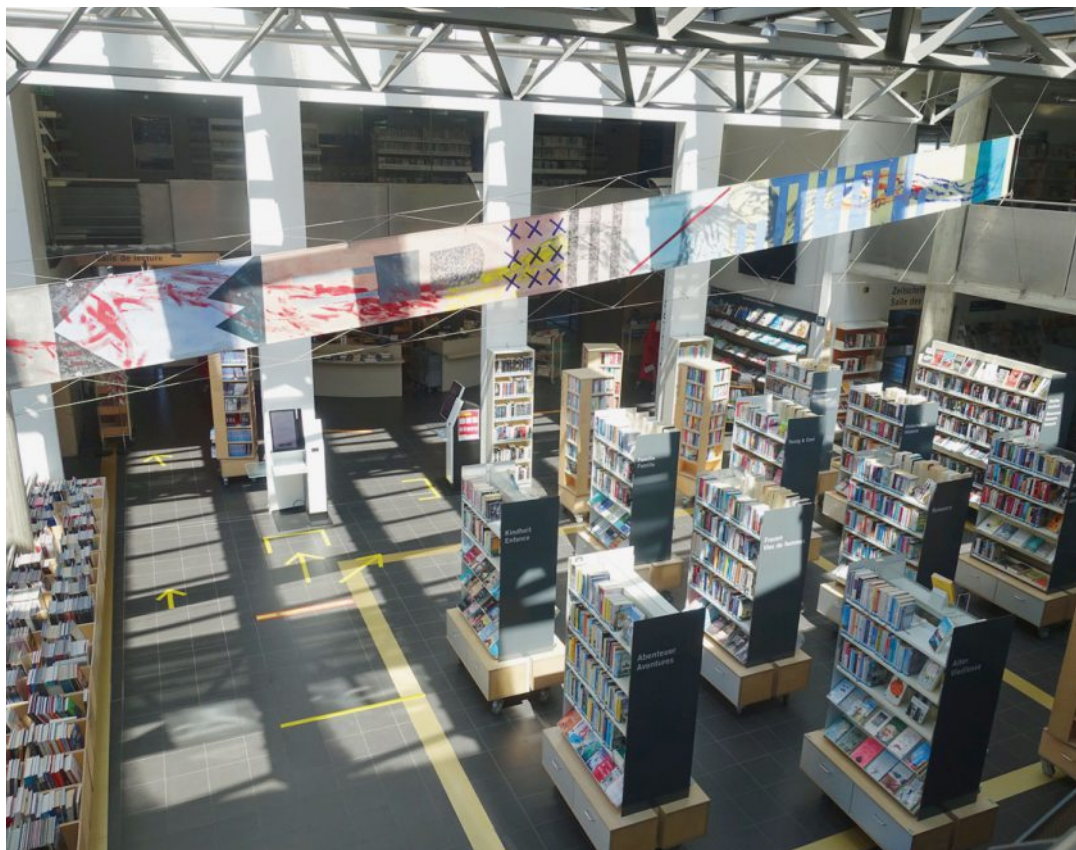
La quarantaine aussi pour les livres

DÉCONFINEMENT Dès lundi, les bibliothèques pourront rouvrir leurs portes. Elles devront néanmoins mettre en place certains dispositifs, parfois lourds. Le point avec les établissements de Bienne, Moutier et Tavannes.

PAR AUDE ZUBER



Les livres rendus seront mis en quarantaine pendant au moins 72 heures. LDD



A la Bibliothèque de la Ville de Bienne, un parcours fléché a été mis en place pour éviter que les clients ne se croisent. LDD

Finallement, ça ne sera pas le 8 juin, mais bel et bien ce lundi que les bibliothèques pourront rouvrir dans le pays. Pris quelque peu au dépourvu, les employés s'activent entre les innombrables piles de livres pour mettre en place les mesures sanitaires leur permettant d'accueillir à nouveau le public. L'opération est loin d'être un jeu d'enfant. «Nous n'avons pas de solutions clés en main», relève Isabelle Petignat Berry, responsable de la Bibliothèque régionale de Tavannes. Les bibliothécaires peuvent néanmoins se baser sur les recommandations élaborées par l'association faîtière Biblio-suisse, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique. Chaque responsable est invité à les adapter à sa structure. A Bienne et à Tavannes par exemple, la stratégie retenue

est de limiter le nombre personnes déambulant dans les locaux. «Nous avons décidé d'accueillir pas plus de cinq personnes en même temps», indique Isabelle Petignat Berry.

Fréquentation limitée

A la Bibliothèque de la Ville de Bienne, ça sera 100 personnes. «Nous appliquons la directive de la Confédération qui limite à un client pour 10 m² dans les magasins et les établissements comme le nôtre», détaille la directrice Béatrice Perret Anadi. Un collaborateur comptera même les personnes entrant. Du côté de Moutier, on a préféré fonctionner sur rendez-vous. «Nous lancerons bientôt une application, semblable à celle de Doodle, qui permettra aux personnes de réserver une plage horaire durant laquelle elles pourront se rendre dans notre bibliothèque pour choisir

les documents à emprunter. Si ce moyen ne convient pas, les clients auront également la possibilité d'annoncer leur venue par téléphone ou par mail. Nous n'accepterons pas plus de trois personnes à la fois», expli-



Dans de telles conditions, il sera difficile pour les bibliothèques de continuer à être un lieu de vie et d'échanges.»

KATIA HELBLING
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE ET RÉGIONALE DE MOUTIER

que Katia Helbling, responsable de la Bibliothèque municipale et régionale de Moutier. Une fois entrés dans les bibliothèques, les clients devront respecter un certain nombre de règles. A commencer par se

désinfecter les mains et la distanciation sociale. «Pour éviter que les personnes ne se croisent, nous avons collé des stickers de signalisation sur le sol. De cette manière, le client suivra naturellement le parcours fléché», précise Béatrice Perret Anadi.

Matériel de protection

Des plexiglas aux banques de prêts ont également été installés à Tavannes et à Bienne. Pour Béatrice Perret Anadi, il n'a pas été simple de mettre la main sur cette matière première. «Beaucoup de fournisseurs que nous avons sollicités étaient en rupture de stock», commente-t-elle. Quant à Isabelle Petignat Berry, elle a pu compter sur le soutien de la commune de Tavannes, qui lui a fourni ce matériel. «Nous avons aussi reçu un coup de pouce financier, par exemple, elle prend à sa charge une partie des dépenses liées au co-

ronavirus, notamment pour ce qui est du gel désinfectant.» A la question de savoir si le port du masque sera obligatoire pour les clients, les trois responsables répondent par la négative. Le grand changement ne se situera donc pas dans ces gestes barrières que la population a pu exercer ces huit dernières semaines. La nouveauté, c'est la mise en quarantaine des livres. «Nous récupérerons les documents empruntés que nous mettrons de côté pendant au moins 72 heures», expliquent-elles. Selon les experts, le virus ne peut pas survivre au-delà de ce délai.

Libertés restreintes

En ce qui concerne les visites, les clients pourront choisir les livres en rayon, mais pas pour autant tout feuilleter, en tout cas à Tavannes. «Nous demanderons aussi à nos clients d'évi-

Livraison à domicile

Même en période de déconfinement, les bibliothèques de Bienne, Moutier et Tavannes continuent à livrer les documents souhaités au domicile des clients. «Le virus est encore là! Les personnes à risque vont sans doute apprécier de pouvoir s'occuper en lisant», explique Isabelle Petignat Berry. A Moutier, ce service à domicile fonctionne très bien. «Depuis le 16 mars, nous avons déjà prêté plus de 3800 livres», relève la responsable Katia Helbling. A noter encore, un changement des horaires pour les bibliothèques de Bienne (du lundi au samedi, de 11h à 17h) et de Moutier (du lundi au vendredi, de 9h à 11h et de 15h à 17h30), qui est justifié par un surplus de travail occasionné par les dispositifs mis en place. AZU

ter d'ouvrir les bouquins qu'ils n'emprunteront pas. Car nous voulons éviter tout risque de contamination», ajoute Isabelle Petignat Berry.

Il faudra aussi patienter pour avoir le droit de flâner, de lire ou de travailler dans les bibliothèques. Les conférences ou les visites de classe, étant des manifestations de plus de cinq personnes, sont également toujours interdites par la Confédération. «Dans de telles conditions, il sera difficile pour les bibliothèques de continuer à être un lieu de vie et d'échanges», regrette Katia Helbling. Malgré un service restreint ces prochaines semaines, les bibliothécaires ne cachent toutefois pas leur enthousiasme à revoir dès lundi leurs fidèles lecteurs.

www.bibliobiel.ch/fr
www.moutier-biblio.ch
www.tavannes.ch/bibliotheque

PUBLICITÉ

0,9% leasing Volkswagen

Véhicules neufs
Occasions

Uniquement chez les partenaires Volkswagen officiels
et chez le centre d'occasions Das WeltAuto

Valable pour les véhicules de stock disponibles de suite (véhicules en stock et occasions) financés via AMAG Leasing SA. Contrats de vente véhicules en stock jusqu'au 31.5.2020, véhicules d'occasion jusqu'au 15.6.2020. Dans la limite des stocks disponibles. Uniquement chez les partenaires officiels participants de la marque Volkswagen et les partenaires officiels Das WeltAuto. Exemple de calcul avec prix d'achat: CHF 33 250. Taux d'intérêt annuel effectif du leasing: 0,9%, durée: 48 mois (10 000 km/an), acompte spécial 25%: CHF 8312.50, mensualité de leasing: CHF 249.30/mois, hors assurance casco complète obligatoire. L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne le surendettement du consommateur.

amag Leasing

amag-leasing.ch/offer